

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2008037

Signataire : ML/NH

OBJET :Gymnase Robespierre, réfection du revêtement du sol sportif. Demande de subvention auprès du Centre National du Développement du Sport et approbation du plan de financement prévisionnel des travaux

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n° 73 du 27/04/2006,

Vu le projet de plan de financement,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Autorise le maire à demander une subvention au titre du Centre National du Développement du Sport (CNDS) et approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération de réfection du revêtement du sol sportif du gymnase Robespierre.

Le Maire